



Échange salaire entre employeur

Par Haro

Bonjour,

Je voudrais savoir si mon ancien employeur a le droit de divulguer mon salaire à mon nouvel employeur en prenant contact avec lui.

Par sophie75

Tout nouvel employeur est en droit de demander le montant de la rémunération du précédent emploi à son futur salarié

Par Haro

Je suis d'accord avec ça et d'ailleurs c'est comme ça que cela c'est passé

Sauf que mon nouvel employeur a mis des choses en plus sur sa proposition d'embauche comme des rtt et aussi le statut de cadre et cela fait 15 jours que je travaille pour le nouveau et j'ai appris que mon ancien employeur a divulgué mon ancien salaire en sachant que je n'es pas encore signé mon nouveau contrat.